

Article

« Le corps admirable de l'institution : l'éthique de la blessure »

Christian Saint-Germain

Théologiques, vol. 5, n° 2, 1997, p. 91-106.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/024950ar>

DOI: 10.7202/024950ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Le corps admirable de l'institution : l'éthique de la blessure

Christian SAINT-GERMAIN
Université du Québec à Montréal

« Mais un des soldats lui perça le côté avec sa lance,
et aussitôt sortirent du sang et de l'eau » *Jn* 19,34

« Je suis la porte » *Jn* 10,9

« L'amour n'est pas aimé ».

RÉSUMÉ

L'incarnation de Dieu dans la personne du Christ produit un supplément, une grâce excédentaire dont l'Église organise la salutaire dispensation. Il n'est pas certain cependant que l'usage de l'expression « corps ecclésial » traduise avec le plus grand bonheur, à travers l'histoire, cette réalité historique. La question du corps oblige à revisiter les concepts, les représentations fondamentales à travers lesquelles le catholicisme se donne à penser. Cette excursion rapide autour de notions complexes et subtiles comme le Sacré-Cœur ou le Corps mystique rappelle brutalement les lacunes dans la transmission de ce savoir théologique noué au corps du Christ.

The incarnation of God in the person of Christ produces a surfeit, a supplementary grace from which the Church organizes the salvific dispensation. It is not certain however, that the use of the expression « ecclesial body » best translates this historic reality, throughout history. The question of the body obliges a return to these concepts, these fundamental representations through which Catholicism reflects. This rapid excursion around the complex and subtle notions like the Sacred Heart or the Mystical Body, brutally recalls the lacunae in the transmission of theological knowledge wedded to the body of Christ.

Avant de se fixer en un corps certain de doctrine et devenir l'hôte d'un corps ressuscité, incorruptible, l'Église naît des lèvres d'une blessure fondatrice, du verset illisible que trace sur le flanc d'un homme mort, la lance d'un centurion. Cette écriture originaire sur un corps supplicé demeure aussi mystérieuse, indéchiffrable, que ne l'ont été les marques laissées par Jésus sur le sable (*Jn* 8,6). Elle indique peut-être que l'on ne saurait accéder au Christ que dans une douleur partagée et naître à l'esprit du christianisme que du flanc maculé d'un corps ouvert. Dans ces conditions, ce n'est pas tant une écriture qui s'accomplit, mais plutôt l'aveu des chairs vexées par une arme sensée achever cruellement un dessein d'iniquité. Cette appartenance à la matérialité douloureuse d'un corps contraste radicalement avec la sublimité maintes fois prêchées des doctrines sur le corps mystique, de la communion des saints qui elle aussi, revendique à l'intérieur de la tradition d'être pensée comme une transverbération fidèle et parfaite de ce corps molesté¹, comme si l'on avait été tenté de placer entre les bords, les plis de cette chair souveraine de Dieu, le texte impeccable de vénération savantes. Étonnante suture de la typologie, appel d'une symbolique qui prétend voir sortir de cet improbable giron la tête de l'épouse, de l'Église, comme Ève est issue du flanc d'Adam endormi (*Gn* 2,21)².

¹ Henri DE LUBAC dans *Méditation sur l'Église*, reprenait la réflexion de F. Prat qui affirmait que : « Ce qui distingue essentiellement le corps mystique des entités morales qu'on décore par abus du nom de corps, c'est qu'il est doué de vie et que sa vie lui vient du dedans ». Henri DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*. Paris, Éditions Montaigne, 1953, p. 110.

² Le P. M.-J. LAGRANGE écrit dans son commentaire sur l'Évangile selon Saint Jean : « L'eau et le sang sont donc unis comme deux agents de purification, ainsi que le disait Appolinaire d'Hiérapolis (...). Mais le sang pouvait aussi signifier l'Eucharistie. Des sacrements de l'Église, Aug. passe à l'Église elle-même, sortie du flanc de celui qui a incliné la tête comme pour dormir, ainsi qu'Ève est sortie du flanc d'Adam endormi (*Gn* 2,24). Ce symbole indiqué aussi par Cyrille de Jérusalem, Chrysostome etc., a été enregistré par le Concile de Vienne (...). La dévotion au Sacré Cœur de Jésus n'est plus touchante que lorsqu'elle évoque cette blessure du Cœur qui nous a tant aimés : *quid vulnere isto salubrius* (Aug.)? » M.-J. LAGRANGE, *Évangile selon Saint Jean*. Paris, Gabalda, 1925, pp. 499-500. Il faut ajouter au compte de ces élucubrations inter-costales présidant à l'explication de la naissance d'Ève, celle de l'évêque d'Avila Alphonse Tostat (1400-1455) contenues dans l'édition des *opera omnia* de Venise, 1596, 12 tomes in-fol. Cette côte froissée a poussé les commentateurs à déployer un arsenal d'érudition pour en réduire la fracture de sens. Parlant d'un chapitre de l'œuvre baroque de Tostatus, François Lecercle écrit à propos de cette « copieuse spéculation » : « Pour l'improbable lecteur que l'épaisseur du volume ne désarmerait pas, la surprise vient au chapitre XIII (...). Ce chapitre XIII est un monstre : il remplit cent quatre vingt des quatre cent seize feuillets in-folio que couvre l'ouvrage, pour quelques lignes de récit

Il ne s'agit pourtant aucunement, dans le contexte de la passion du Christ, d'un sommeil « extatique³ » mais plutôt du terme d'une lente agonie. Étendu sur le sol, Dieu est achevé d'un coup de lance. C'est croire qu'à la pensée d'une ouverture crue, produite par des chairs distendues, la tradition répondait par l'anticorps d'une citation inopportune suggérant la concordance des corpus. Cette greffe interprétative au lieu même de la blessure, cette « ex-citation » en référence à un autre texte des Écritures masque la signification du coup porté; en atténué l'infamie. Ce geste du soldat résume pourtant l'humanité et se répète infiniment depuis la fondation du monde dans l'idée même de juger. Il ne nous suffit pas en effet de rédiger à l'encontre du prochain quelques condamnations perfides, il importe autant à l'être humain d'inciser des corps moribonds⁴. Cette ponctuation radicale ne se laisse pas gloser ou ramener à quelques références vétéro-testamentaires. Nous demeurons contemporains de cette impensable blessure.

biblique. Ce n'est pas que l'épisode appelle tout spécialement le commentaire, puisque, pour nourrir ses huit cent trente quatre questions, Tostatus est obligé de puiser largement dans ses développements antérieurs. La création d'Ève est l'une de ces pièces rapportées : elle reparait sans que le récit y fasse la moindre allusion, simplement emportée dans l'affollement général de la glose ». Francois LELERCLE, « Une côte en trop », dans J. B. PONTALIS (dir.), *L'excès*. Nouvelle Revue de psychanalyse 43 (1991), Paris, Gallimard, 1991, p. 87. L'on s'étonne que l'on n'ait pas déplié, expliqué avec un zèle égal, le trait laissé par la lance sur le corps du Christ. Il paraît avoir subi l'effet réducteur de la réalisation du sens de la prophétie obscure et au demeurant fort improbable en Za 12,10.

³ La Septante emploie le mot *exstasis*, mot rarement utilisé dans la Bible, pour désigner cette torpeur préparatoire à la chirurgie divine.

⁴ Il faut noter que le Concile de Vienne imprime un sens définitif à cette scène en indiquant qu'il s'agissait là d'une blessure post-mortem « lorsqu'il définit contre Pierre Jean Oliva que le coup de lance fut donné après la mort (*Denz.* 480) ». Dans cette décision et par la vérité inhérente à l'autorité de la chose jugée (*res judicata*) le Concile de Vienne statue sur le moment de la mort de Jésus et sur la suite des blessures qui en ont été la cause. On ne peut s'empêcher de se demander, en vertu de quel témoignage oculaire peut-on donner un sens aussi précis à cet événement, investir la trame du récit à cette distance temporelle pour ensuite apposer au bas du texte, ce vertigineux signe de ponctuation? M.-J. LAGRANGE, *Évangile selon Saint Jean*, p. 499.

1. La foi à cœur ouvert

À cet égard, en observant les plaies du Christ, en contemplant cette blessure jusqu'à en adorer la matérialité⁵, les croyants ont justement refusé d'admettre que l'on réduise le texte à une extrapolation⁶. Michel de Certeau remarque qu'à cette époque : « Le corps n'est pas encore mué en une colonie de la médecine ou de la mécanique⁷ ». Ce trajet suivi par le fidèle à l'intérieur de Jésus, par la voie douloureuse des blessures a donné lieu à une intense dévotion au Moyen-Âge, jusqu'à son parachèvement historique dans le culte rendu au Sacré-Cœur⁸. Ainsi, on retrouve dans les Heures de Pierre de Bretagne (XV^e siècle) la représentation d'un fascinant losange censé établir « La mesure de la plaie du côté ». Comme le décrit Édouard Dumoutet, le dessin du losange reproduit : « Au centre le cœur vulnéré. Autour du losange l'inscription : *Hec est mensura plage lateris domini nostri ihesu christi, secundum quod revelatum fuit sancto dyonisio*

5 « Voici donc que le corps de Jésus estompe son caractère pénien pour se présenter en « fentes ». Corps phallicisé certes, mais du dedans, que le mystique apprend à aimer à la manière du corps maternel et de ses seins gonflés. On voit nombre de mystiques, dans leur relation d'absence à la mère, forclore en paternance, sucer les mamelles de Jésus dans une démystification du Dieu Père et Juge prenant la place, sans même le conjurer, du corps-Mère plus originel et moins discriminateur ». Jean-Thierry MAERTENS, *Ritanalyses 1*. Paris, Édition Jérôme Millon, 1987, p. 68.

6 À cet égard, on consultera avec profit l'ouvrage d'Édouard Dumoutet, dans lequel est reproduit un losange. Édouard DUMOUTET, *Le Christ selon la chair et la vie liturgique au Moyen-Âge*. Paris, Beauchesne, 1932, p. 24.

7 Michel DECERTEAU, *La fable mystique XVI-XVII^e siècle*. Paris, Gallimard, 1982, p. 108.

8 « C'est au XI^e siècle ou au XII^e que nous trouvons les premières traces du Sacré-Cœur (...). C'est donc par la plaie du côté que la dévotion a trouvé le cœur. Le culte du Sacré-Cœur semble être sorti de la dévotion à la plaie du côté. Le passage nous apparaît comme fait déjà, ou du moins comme en train de se faire, dans un mot de la dixième méditation anselmienne : Jésus est doux dans l'ouverture de son côté; car cette ouverture nous a révélé les richesses de sa bonté, la charité de son cœur. (...) Avec Guillaume de Saint-Thierry (vers 1150), l'ami de saint Bernard, le doute ne paraît plus possible : « Quand je brûle de m'approcher de lui ..., c'est lui tout entier que (comme Thomas) je désire voir et toucher; plus encore, m'approcher de la sacro-sainte blessure de son côté, de cette porte de l'arche faite au flanc (*ostium arcae quod factum est in latere*), non pas seulement pour y mettre mon doigt ou ma main, mais pour entrer tout entier jusqu'au cœur même de Jésus, dans le Saint des saints, dans l'arche du Testament, jusqu'à l'urne d'or, l'âme de notre humanité, contenant en soi la manne de la divinité ». J.-V. BLAINVEL, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*. Paris, Beauchesne (Doctrines-Histoire), 1931, pp. 204-205

*bargona*⁹ ». À propos de cette ferveur quasi balistique à l'endroit de cette entrée latérale¹⁰ vers le centre de la foi, Dumoutet ajoute :

Dans la pensée mystique du XII^e siècle, promoteur de cette dévotion, il ne s'agissait pas d'un regard éphémère, mais d'une contemplation appuyée, profonde : écoutons Aelred de Rivaux, montrant à sa sœur l'image du crucifié, qui, dit-il, l'invite, par ses bras étendus, à ses délectables baisers, à puiser sur sa poitrine même un lait d'une inefable suavité (*nudatis uberibus lac suavitatis infundet quo consoleris*)¹¹.

Dans l'imaginaire croyant, par une sorte de conversion ou de déplacement organique, le cœur de Jésus est également compris comme un sein maternel capable de providentielle lactation¹². La naïveté de ce réalisme amoureux engage la foi de l'Église dans toutes sortes de transports, l'édification d'un imaginaire spatial d'incorporation, mais surtout la pousse aux limites du langage métaphorique¹³. Ainsi l'on affirme que Jésus n'a

9 « En regardant ce dessin, on s'assurait une prétendue indulgence de sept années, accordée, disait-on, par le pape Innocent VIII ». Édouard DUMOUTET, *Le Christ selon la chair...*, p. 25. Cette blessure du côté retrouvée dans un livre enluminé du Moyen-Âge est reproduite plus récemment sur la couverture de l'ouvrage de Pierre LEGENDRE, *Dieu au miroir. Étude sur l'institution des images*. Paris, Fayard, 1994. L'auteur reconnaît une étrange mais inconsciente similitude entre cette représentation et le sexe féminin.

10 Poussant le réalisme médico-légal d'un cran, une des questions des théologiens concerne le point d'entrée du coup de lance. « Supposant que le coup de lance porté de droite à gauche a traversé le cœur, il ne regarde pas comme invraisemblable qu'il en soit sorti un mélange d'eau et de sang ». Le père Lagrange ajoute judicieusement à propos de l'eau et du sang que : « Jean ne dit pas qu'ils soient sortis séparés, et ne prétend pas alléguer un miracle. Il n'a pas non plus en vue un symbole, son but étant de combattre le docétisme par cette preuve évidente de la mort de Jésus ». M.-J. LAGRANGE, *Évangile selon Saint Jean*, p. 500.

11 Édouard DUMOUTET, *Le Christ selon la chair...*, p. 24.

12 À propos de l'imaginaire supportant cet afflux des représentations fluides, aqueuses, et de la fonction maternelle du corps de Jésus : Caroline BYNUM, *Jesus as a Mother. Studies in Spirituality of the High Middle Ages*. Berkeley, University of California Press. Jacques MAÏTRE « Idéologie religieuse, conversion mystique et symbiose mère-enfant », *Archives de sciences sociales des religions* 51/1 (1981) 65-99.

13 L'enjeu de l'utilisation du langage symbolique ou du réalisme strict est central pour comprendre le phénomène religieux. Il implique éventuellement rien de moins que la réception d'affirmation fondamentale telle celle de la filiation divine de Jésus. La chaîne de titre qui lie Jésus à son Père est-elle symbolique, métaphorique, et celle qui relie les catholiques à l'Église comme « membres » inclut dans le corps du Christ, comment doit-on la recevoir, au premier ou au second degré? Afin de tenter de s'éloigner de l'incongruité réaliste du langage religieux, Nicholas Lasch esquisse la réponse suivante : « Prétendre que toutes les tentatives pour parler de Dieu sont

pas offert son corps et son sang d'une manière symbolique au moment d'instituer l'Eucharistie, conséquemment l'on sera ramené à un strict réalisme corporel pour désigner les conditions d'appartenances à titre de « membres » du corps mystique de l'Église ou à l'occasion de l'adoration du cœur de Jésus. Comme le souligne J.-V. Blainvel, à ce propos :

Pour le P. de Galliffet¹⁴ et pour ceux qui ont été sous son influence immédiate, l'idée du cœur *emblème* se cache, pour ainsi dire, derrière l'idée du cœur *organe vivant*. Il voit dans le cœur non seulement le symbole de cet amour qui a poussé Jésus à « s'épuiser et se consommer » pour nous; il y voit l'organe qui a aimé, qui a souffert, en qui toute la vie du Christ a eu son contre-coup intime. (...) En 1873, le concile provincial de Québec représentait le cœur de Jésus comme « la source et l'origine de l'amour du Christ, *Christi caritatis fontem et originem in ejus corde existere* ». La Sacrée Congrégation du Concile remplaça les mots *fontem* et *originem* par le mot *symbolum*, pour n'avoir pas l'air, en approuvant le concile, de se prononcer sur une question de physiologie, ou, comme on disait autrefois, de philosophie¹⁵.

La double promotion du Sacré-Cœur d'une part, comme désignation émouvante et suggestive de l'organe pulsatile, mais aussi entendu comme étant le siège des sentiments dû se heurter à un réalisme organique plus

métaphoriques, qu'elles expriment (si imparfaitement que ce soit) les convictions les plus profondes de ceux qui font leur langage en ce qui concerne le caractère et l'aboutissement de ce processus de transformation dans lequel eux et les autres sont engagés, cherchant à ce que les choses aient un sens, prétendre cela ce n'est pas accorder la moindre license au caprice ou à l'imprécision. La question cruciale n'est pas de savoir si nous pouvons parler de Dieu « littéralement » mais si nous pouvons en parler en vérité ». Nicholas LASCH, « "Fils de Dieu". Réflexions sur une métaphore », dans J.-B. METZ (dir.), *Jésus est-il fils de Dieu?*, Concilium 173 (1982) 30-31. Parler de Dieu en vérité n'implique-t-il pas justement de savoir ce que les mots veulent dire, d'en connaître la portée véritable?

¹⁴ Le père de Galliffet est celui qui proposa dès 1726 à la Sacrée Congrégation des Rites, l'institution de la fête du Sacré-Cœur. « Ce n'est que le 25 août 1856 qu'un décret de la Sacrée Congrégation des Rites prescrit de célébrer, dans toute l'Église, la fête du Sacré-Cœur le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement. Léon XIII, le 28 juin 1889, l'élève au rite double de première classe; Pie XI, le 6 février 1929, lui donne le rang de fête de première classe avec octave privilégiée. Voilà promue aux plus grands honneurs liturgiques, l'humble dévotion que, de 1697 à 1765, Rome avait voulu ignorer ». Auguste HAMON, « Le Sacré-Cœur », dans *Dictionnaire de Spiritualité Ascétique et Mystique*. T. 2, Paris, Beauchesne, 1953, p. 1037.

¹⁵ J.-V. BLAINVEL, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, p. 115.

exact encore quand survinrent et se répandirent les idées de William Harvey tirées de son *De motu cordis* (1628)¹⁶. En effet, à l'encontre de la tradition d'Aristote, de Galien et de Vésale, le savant anglais réfutait la compréhension sentimentale de l'organe et insista sur le rôle du muscle, non plus comme localisation secrète du plus intime des affections d'un sujet mais bien plutôt comme moteur involontaire de la circulation sanguine. L'influence des idées du physiologue n'échappèrent pas à « l'avocat du diable », le futur Benoît XIV, devant lequel le père de Galliffet devait se présenter et eurent pour effets de séparer définitivement les branches de la foi, de celle de la cardiologie naissante¹⁷. À partir de ce moment, l'insistance charnelle des promoteurs de la dévotion dû céder le pas à une évocation plus éthérée des sentiments d'amour portés par le sauveur à l'endroit de l'humanité. Il y eut syncope entre la sublimité du sens donné spontanément au cœur et la découverte progressive de la trivialité de sa fonction.

2. La chair crue

C'est que la représentation de la turgescence de l'organe divin émergeant de la chair lacérée pouvait rappeler les processions phalliques entourant Dionysos¹⁸. Cette somatisation de la foi dans des parties mêmes du corps de Jésus débouche sur une érotique baroque de la plaie ouverte. On connaissait certes, des expressions telles « nuques raides, oreilles et cœurs incirconcis » (Ac 7,51), l'on a même longtemps célébré

16 Plus exactement, il s'agit du *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*. On peut consulter pour s'initier à la nature des débats scientifiques entourant les découvertes de Harvey : Jean HAMBURGER, *Le journal d'Harvey. Les aventures d'un médecin des rois qui bouleversa la médecine*. Paris, Flammarion, 1983, 338 p.

17 « J'ajoutai de vive voix, écrit le pape, que les postulateurs posaient comme vérité acquise que le cœur est, comme on dit, le coprincipe sensible de toutes les vertus et affections, et comme le centre de toutes les joies et des peines intimes; mais il y avait là un problème philosophique, puisque les philosophes modernes placent l'amour, la haine, et les autres affections de l'âme (*animi*), non pas dans le cœur, comme dans leur siège, mais dans le cerveau ». J.-V. BLAINVEL, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, p. 165.

18 « Orphée a raconté que les Titans, dieux *diaretikoi*, diviseurs, ont découpé le corps de Dionysos, mais le cœur en est resté intact. (...) Comme l'âme du monde, Dionysos est donc fait d'un élément divisible et d'un élément indivisible. Ses membres épars sont à l'image de l'âme du cosmos; son cœur intelligent est l'emblème de l'Intellect universel. ». Giulia SISSA, « Dionysos : corps divin, corps divisé », dans C. MALAMOUD (dir.), *Corps des dieux. Le temps de la réflexion VII*. Paris, Gallimard, 1986, p. 364.

liturgiquement la fête de la circoncision de Jésus¹⁹, mais jamais n'avait-on répondu aussi explicitement aux implications charnelles de l'Incarnation du sauveur dans l'imaginaire de l'Évangile. Autrement dit, ce n'est plus vers le sens spirituel de la blessure d'amour qu'étaient attirés les croyants mais plutôt par l'hémorragie massive, « l'infarctus de sollicitude », sentiment indexé à une « charité vasculaire » qui donnait à voir, derrière la cage thoracique brutalement entrouverte, l'organe pantelant, compris dès lors comme moment topique²⁰ de l'itinéraire spirituel. D'ailleurs, les mystiques ne manquèrent point de se pencher sur les lèvres magnifiques de cette cicatrice douloureuse afin d'y goûter la passion même du Christ dans toute son amertume et sa suavité. Ainsi, la bienheureuse Clarisse Baptiste Varani (1458-1527) initie ses filles spirituelles, non sans audace, à soulever le voile de chair pour y pénétrer le tabernacle parfait de ce suggestif amour :

Il y a la même différence entre celui qui s'exerce à méditer les douleurs intimes (*mentalibus*) du Christ que celui qui s'arrête à celles de sa seule humanité, qu'il y en a entre le miel ou le baume qui est dans le vase, et les quelques gouttes qui humectent le vase au dehors. Celui donc qui désire goûter la passion du Christ ne doit pas se contenter de promener sa langue sur le bord extérieur du vase, c'est-à-dire les plaies et le sang qui adhèrent à ce vase sacré de l'humanité du Christ... Qu'il entre dans le vase même, j'entends le cœur du Christ béni, et là il sera rassasié, au-delà même de ses désirs²¹.

Les mystiques ont compris radicalement le *Hoc est corpus meum* (Ceci est mon corps) à la fois comme un trajet et comme un site dans l'entrelacs des corps physique, sacramentel et social du Christ. Ces corps se télescopent, si l'on peut dire, dans la communion qui les traverse mais aussi par le mouvement d'une circulation qui repousse l'hérétique en périphérie de l'Église, jusqu'à l'excréter (et l'exécrer), et ramène en son centre le saint comme figure qui revient purifié au plus près de l'amour de Dieu. Toutefois, ce revers dans l'établissement concret d'une politique du Sacré-

19 Comme le note Jean-Thierry Maertens : « Il est curieux que l'Église catholique, après avoir aboli la circoncision, ait fêté (jusqu'à la réforme du calendrier imposée par Vatican II en 1960) la mémoire de la circoncision de Jésus au 1er janvier de chaque année ». Jean-Thierry MAERTENS, *Le corps sexionné*. Paris, Aubier Montaigne, 1978, p. 142.

20 Le cœur de Jésus est compris dans ce contexte comme : chambre sacrée, fournaise, vase, lieu où l'on peut vivre.

21 J.-V. BLAINVEL, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, p. 210-211.

Cœur ne fut pas sans conséquence ecclésiologique²². Au-delà de l'adoration crue d'un organe²³, qui par son caractère charnel trop explicite déplaisait tant aux jansénistes²⁴, c'est toute la sémiologie, l'inscription d'une politique de l'Église comme centre du monde dans un réseau corporel qui se voit, pour ainsi dire, saisie de palpitation²⁵. Comme si la mise

22 Il faut noter qu'avec Sainte Marguerite-Marie Alacoque (visitandine, 1647-1690), qui eu le privilège de recevoir les hommages de l'exigeant organe divin sous la forme de visions, s'élabore une éventuelle utopie du Sacré-Cœur. Ces visions suggérant « l'établissement du règne de ce divin cœur » pour Louis XIV « en règnant dans son palais » et désirant « être peint dans ses étendarts et gravé dans ses armes pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, pour les rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Église ». En fait, la dévotion visait à réparer les offenses commises que souffrait Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Comme le note Jacque Le Brun dans son article sur Marguerite-Marie Alacoque dans le Dictionnaire de spiritualité : « (...) Marie-Marguerite transmettait la demande d'une « réparation d'honneur par amende honorable » ; le sens de ces termes juridiques est clair : c'est une cérémonie destinée à satisfaire le souverain offensé. A ce prix, un « nouveau règne » pourrait s'instaurer : le sentiment qu'une nouvelle alliance entre Dieu et les hommes par l'intermédiaire du Sacré-Cœur est sur le point d'intervenir n'est pas étranger à la sainte, en des termes qui pourraient paraître très hardis au théologien : ces textes ne risquent-ils pas de laisser croire à une nouvelle médiation, à une nouvelle rédemption, à une « Rédemption amoureuse » ? Jacques LE BRUN dans *Dictionnaire de Spiritualité Ascétique et Mystique*. T. 10, Paris, Beauchesne, 1980, pp. 351-352.

23 À propos de la crudité originaire de la dévotion portée à l'organe divin, l'on se rapportera à l'article de Louis Beirnaert sur Sainte Marguerite-Marie Alacoque dans l'indépassable numéro thématique sur le cœur des *Études Carmélitaines*. Beirnaert décrit les rapports hystériques d'attractions et de répulsions de la sainte à l'égard de ce qui « soulève le cœur », des plaies ouvertes, des liquides, et des fantômes oraux inconscients qui la poussent à voir le Sacré-Cœur comme « une source d'eau vive ou comme une table de délices ». Louis BEIRNAERT, « Notes sur les attaches psychologiques du symbolisme du cœur chez Sainte Marie-Marguerite », *Études Carmélitaines*, *Le cœur*, Desclée de Brouwer, 1950, p. 229.

24 Les jansénistes reculaient devant la dimension d'obscénité du culte et décrivaient cette attention corporelle en ces termes : « dévotion anti-chrétienne, enfantée par l'erreur et propagée à l'ombre de révélations aussi impies qu'extravagantes, dévotion bizarre qui, divisant le corps de Jésus-Christ, ne se contente pas de renouveler l'impiété de Nestorius, d'Arius et de Sabellius, mais qui mène au matérialisme, à l'idolâtrie, en proposant à l'adoration, au culte de latrie, une portion de matière ». Louis COGNET, « Les jansénistes et le Sacré-Cœur », *Études Carmélitaines*, *Le cœur*, Desclée de Brouwer, 1950, p. 251.

25 À cet égard, on remarquera, à la suite des travaux de Pierre Legendre, l'inscription en droit canon d'une représentation pectorale du savoir du Pape, par l'aphorisme : *omnia scrinia habet in pectore suo* (il a toutes les archives dans sa poitrine, à

en relief de l'organe, sa redondance symbolique par rapport à l'Eucharistie venait comme en surnombre, redoubler le battement de la présence réelle du corps du Christ. Le cœur ne pouvant être partout, sans cesser, par le fait même, d'être le centre, au même titre qu'un corps ne saurait avoir deux têtes sans devenir monstrueux.

3. Les banlieues du cœur

Dans les faits, ce décentrement signifiait une importante blessure narcissique infligée à l'auto-compréhension de l'Église, traditionnellement présentée depuis le Moyen-Âge comme foyer central de rayonnement du salut²⁶. Cette lente désaffectation dans l'adoration du Sacré-Cœur à la faveur d'un froid réalisme scientifique mit un terme à une convergence et à une innervation du réseau symbolique de l'Eucharistie ainsi qu'à la coagulation mystique de l'Église²⁷. Comme l'indique Milad Doueihi, dans son *Histoire perverse du cœur humain* :

Le cœur mystique et dévot désigne l'organe central du corps mystique du Christ, de l'*ecclesia* et de l'Église; il focalise à ce titre dans l'ordre des représentations corporelles de l'Incarnation, la « gamme » com-

traduire aussi selon l'usage : *dans son cœur*). (...) Les archives, la règle écrite par conséquent, se trouvent incorporées, absorbées, avalées et mises en réserve - avant d'être divinement promulguées par la bouche (*divinitus per ora promulgatae*) - dans le lieu physique privilégié où, suivant l'anthropologie ancestrale de la culture latine, siègent les sentiments d'amour : la poitrine, le cœur. Il m'est difficile ici de donner un descriptif complet des éléments symboliques rattachés à cette représentation, car il faudrait entamer l'étude détaillée des prescriptions liturgiques instituant la vénération du corps du pontife, de ses gestes et du plus important de ceux-ci, l'énonciation de ses paroles sacrées lorsqu'il dit le Droit, dont il est la voix vivante, lui-même ou par le truchement de ses légats, issus de son côté après une chirurgie mystique (*legati a latere suo*). Cette liturgie, aussi importante pour saisir l'idéal du Pouvoir que peut l'être l'évocation du Sacré-Cœur pour atteindre les fondements de la piété catholique, constitue un savoir encore réservé et d'une approche peu aisée en raison de sa portée toujours présente dans la religion romaine. Pierre LEGENDRE, *L'amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique*. Paris, Seuil, 1974, p. 75.

²⁶ Ce véritable décentrement symbolique dans les représentations croyantes n'eut toutefois pas le même effet que celles comprises à la suite des découvertes de Copernic, Darwin et Freud.

²⁷ Avec le ralentissement du développement de la théologie du Sacré-Cœur et de son expression baroque se fige, si l'on peut dire, la dévotion au Précieux sang de Jésus et à ses sept effusions principales. Comme si l'approfondissement des connaissances anatomiques privait de ses ressources stylistiques ou métaphoriques la théologie catholique de l'Incarnation.

plète des médiations christologiques. Une telle figure - figure des fins dernières du *telos* chrétien - tire sa force et sa richesse d'une stratégie narrative fondée sur l'exploitation de la figure et de la représentation du Christ comme centre de l'histoire humaine - comme cœur de cette histoire. (...). Le cœur cessera d'être un centre absolu lorsque se développeront les sciences médicales et physiologiques d'Harvey - circulation du sang et définition du cœur comme pompe mécanique - (...). Ce bouleversement sera aussi marqué par l'émergence du cerveau, dont la rivalité symbolique ébranlera la domination de la figure du cœur²⁸.

Dans ce contexte il importe de se demander si le développement d'une théologie du Sacré-Cœur ne devait pas finir sa carrière historique ou disparaître dans une théologie du corps mystique. Plus exactement, la montée à l'intérieur de la sémiologie anatomique de la foi d'une opposition entre le Sacré-Cœur et la théorie du corps mystique de l'Église dirigée par le Christ chef, tête, ne devait-elle pas naturellement aboutir à l'encyclique de Pie XII *Mystici corporis Christi* ? Question difficile si l'on considère à la fois l'économie politique d'une hiérarchie verticale et les limites de tout langage pour penser une solidarité cosmique. Et c'est toute l'histoire de la spiritualité catholique qui s'écrit dans ces démêlés avec les divers corps du Christ et leurs superpositions²⁹; corps partout insistants, entendus à chaque fois dans le déni du sens figuré à donner au mot « corps³⁰ » et à

28 Milad DOUEHI, *Histoire perverse du cœur humain*. Paris, Seuil, 1996, pp. 164 et 166.

29 Comme le note Joseph Moingt à l'occasion d'un important article intitulé « Polymorphisme du corps du Christ » : « Le corps eucharistique du Christ, (...), compris selon l'enseignement de saint Paul, n'est pas le seul corps individuel de Jésus, mais sa présence avec et dans ses disciples, présence au corps des croyants que lui rassemble son Esprit et dont il fait son corps. Il n'est pas seulement inséparable du corps social des croyants qui est l'Église : les deux ne sont qu'un seul corps « socialisé », son être pour d'autres et avec les autres ». Joseph MOINGT, « Polymorphisme du corps du Christ », dans C. MALAMOU (dir.), *Corps des dieux. Le temps de la réflexion VII*. Paris, Gallimard, 1986, p. 55.

30 Le cardinal de Lubac rappelle, dans ses *Méditations sur l'Église*, le caractère express de la désignation de l'Église comme Corps du Christ qui ne souffre aucune analogie avec les sociétés ou les corporations de natures civiles, les personnes morales. Il ne s'agit pas d'une figure de style lorsqu'à la suite de la tradition qui va de saint Paul à saint Thomas en passant par l'encyclique *Satis Cognitum* de Léon XIII et par l'encyclique *Mystici corporis* que l'Église ne doit pas être comprise comme « un corps quelconque, mais le corps de Jésus-Christ; et un peu plus loin, avec une nouvelle insistance : Si nous comparons le corps mystique avec ce qu'on appelle le corps moral, il faut alors remarquer que la différence est grande et même d'importance et de gravité

son corollaire, le « membre ». Ce statut de « membre » du Christ implique beaucoup plus qu'une simple adhésion intellectuelle ou une incorporation passive à un corpus de doctrine, mais une participation presque organique, inchoative, au pâtre de Dieu dans la vie du Christ. Il en va d'une osmose constante de ces corps subtils qui s'échangent mouvement, force, énergie, l'ensemble coordonné par le Christ tête. « Tête dont le Corps tout entier reçoit nourriture et cohésion, par les jointures et ligaments, pour réaliser sa croissance en Dieu » (*Col 2,19*)³¹. Et comme l'affirment les épîtres pauliniennes :

C'est « avec le Christ que les chrétiens sont morts... aux éléments du monde », que leur « vieil homme a été crucifié », qu'ils ont été « ensevelis », « ressuscités », « ramenés à la vie », « exaltés » et qu'ils espèrent être « glorifiés » (...) C'est seulement pas le moyen du baptême dans le Christ « dans un seul corps », c'est seulement par une « participation effective au corps du Christ », qu'un homme peut être sauvé par le corps du Christ sur la croix³².

Cette participation effective à la réalité d'un corps est alimentée de manière mystérieuse³³ par le trésor de grâce contenu dans l'action salvifique de la croix que le Christ « distribue sans interruption à ses membres mortels. Grâce au sang répandu sur la croix³⁴ ». Ce corps embrasse tous ses membres, autant les morts que les vivants par un dessein transhistorique autant que par une anticipation de leurs adhésions vir-

extrême ». Henri DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*. Paris, Aubier Montaigne, 1953, pp. 108-109.

³¹ « D'après Pierre Benoît, l'idée selon laquelle la tête est le principe d'autorité et de souveraineté est d'origine sémitique, tandis que sa conception de principe de vie pour le reste du corps est d'origine hellénique » Jean-Louis CHRÉTIEN, « Le corps mystique dans la théologie catholique », dans J.-C. GODDARD (dir.), *Le corps*. Paris, Vrin, 1992, p. 95.

³² John A.T. ROBINSON, *Le corps. Étude sur la théologie de St Paul*. Lyon, Édition du Chalet, 1952, p. 77.

³³ « Un agent caché, mystérieux (d'où le qualificatif de *mystique*) intervient à la façon de l'attraction moléculaire dans les corps inorganiques, du principe vital dans les corps organisés. Nous le connaissons; c'est l'esprit de Jésus, l'Esprit Saint, âme de l'Église, sève de la vraie vigne... » Fr. VALENTIN, M. BRETON, *La communion des saints. Histoire-Dogme-Piété*. Paris, Bloud & Gay, 1934, p. 98.

³⁴ S.S. Pie XII, *Encyclique sur le corps mystique*. Paris, Éditions universitaires, 1944, p. 46.

tuelles³⁵. Dans ce contexte, il y a toute une économie complexe de la grâce, un fond solidaire, consolidé de mérites accumulés par la souffrance du Christ autant que par la vie exemplaire de ses saints. C'est pour cela qu'à l'inverse d'une solidarité négative de tout le genre humain à l'égard de la faute du premier Adam, il y a éventuellement un fond provisionnel pour pallier au déficit des autres croyants. Comme le souligne le docteur angélique dans cette économie des profondeurs : « la surabondance des uns supplée ainsi à l'insuffisance des autres³⁶ ». Cette communication permanente, le décroissement infini de la vie et de la mort, dans le partage des mérites à travers l'existence de chacun recoupe les siècles et les époques, jusqu'à atteindre, par ce suffrage, les âmes du purgatoire³⁷. L'adhésion à l'Église offre la promesse d'une vie surnaturelle en plénitude sans qu'il s'agisse pour autant d'une société en participation³⁸ en vertu du principe, selon lequel : « ce qui est bien commun d'une multitude est distribué à chaque membre de cette multitude selon la volonté du Chef³⁹ ».

4. Transfusion et liquidité

Pourtant, le fonctionnement du corps mystique ne peut s'empêcher de dédoubler, ne serait-ce que symboliquement, le circuit économique : de convertir les fluides corporels ou même les parties du corps en espèces de valeurs inégales, selon qu'ils proviennent du Christ ou de ses saints⁴⁰, et

35 « Le Christ est aussi le chef de ceux qui actuellement ne lui sont pas encore unis, pas même par la foi, mais qui à l'avenir se convertiront; ceux-là ne sont de l'Église qu'en puissance, mais un jour, selon la prédestination divine, ils deviendront ses enfants ». Joseph ANGER, *La doctrine du corps mystique de Jésus-Christ*. Paris, Beauchesne, 1934, p. 37.

36 Fr. VALENTIN, M. BRETON, *La communion des saints*, p. 25.

37 Comme le note Thomas d'Aquin : « La charité, lien d'union entre les membres de l'Église, s'étend non seulement aux vivants, mais aussi aux morts qui décédèrent en cette charité. La charité, en effet, ne s'achève pas avec la vie du corps. Puisque les morts vivent dans le souvenir des vivants, l'intention des vivants peut se diriger vers eux. Aux morts comme aux vivants les suffrages des fidèles d'ici-bas servent de deux manières : par suite de l'union dans la charité et par suite de l'intention qui est dirigée vers eux. » (IV Sent., Dit. 45, q. 2, art. 1, q 2, in corp.). Werner GOOSSENS, *L'Église corps du Christ d'après Saint Paul. Étude de théologie biblique*. Paris, Gabalda, 1949, p. 51.

38 Malgré le fait qu'il soit écrit en 1 Co 12,27 : « Vous êtes le corps du Christ et ses membres, chacun pour sa part ».

39 Werner GOOSSENS, *L'Église corps du Christ d'après Saint Paul*, p. 50.

40 « Évidemment, la relique la plus précieuse aurait été le sang du Christ. Il y avait, au XV^e siècle, dans l'église des franciscains de La Rochelle, une parcelle du « précieux

de tirer, à même ce trésor, des indulgences⁴¹ comme autant de délégations de paiements. À ce sujet, Jean-Pierre Baud ajoute :

Recevant, en 1949, une association de donneur de sang, le Pape Pie XII les accueillera par ces paroles : « Lorsque nous jetons le regard sur votre groupe si nombreux, Nous voyons en esprit et adorons le divin Donneur de son sang, Jésus, Rédempteur, Sauveur, Vivificateur des hommes. Le Christ ainsi que les martyrs étaient censés avoir versé leur sang pour le salut de la chrétienté. Le bien collectif dont il s'agissait était pour l'essentiel spirituel »⁴².

Ce capital de mérites ne cesse d'alimenter la vie intérieure du corps mystique et de profiter à l'Église visible. La relique hématique, de même que les autres restent réputées porteuses de grâce spéciale, d'une capacité de guérison. Et l'on finira par concevoir et comprendre, bien involontairement sans doute, le trajet de ces parties du corps comme la petite monnaie d'un échange primordial avec la vie du Christ. C'est toute une politique de transfusion de grâce qui s'organise dans l'évocation d'une circulation du précieux sang et ultimement de la conversion en devises, les indulgences comme effet de ce commerce. Ainsi, l'Église médiévale dépositaire du sang du Christ est élue comme réceptacle, gestionnaire de cette libéralité grandiose. Comme le suggère un auteur du Moyen-Âge, Petrus Albinianus :

Et cette effusion du sang (du Christ et des martyrs) est un trésor déposé dans le coffre de l'Église, dont l'Église a la clef. De ce fait, lorsque l'Église le veut, elle peut ouvrir le coffre et faire bénéficier qui elle veut de son trésor, en offrant aux fidèles rémissions et indulgences⁴³.

La doctrine du corps mystique implique aussi un certain nombre de questions relatives à l'appartenance ou à la citoyenneté spirituelle. Il est clair que l'adhésion de membres passe par le baptême. À l'inverse, il y a

sang » offerte à l'adoration des fidèles. Mais, dirent certains, le Christ n'avait-il pas, lors de sa résurrection, repris tout le sang qu'il avait versé? ». Jean-Pierre BAUD, *L'affaire de la main volée. Une histoire juridique du corps*. Paris, Seuil, 1993, p. 149.

⁴¹ À l'égard de cette question théologique importante, on peut consulter l'important article de Karl RAHNER intitulé : « Remarques à propos de la théologie des indulgences » dans ses *Écrits théologiques*. T. V, Brughes, Desclée de Brouwer, 1966, pp. 111-140.

⁴² Jean-Pierre BAUD, *L'affaire de la main volée*, p. 147.

⁴³ Jean-Pierre BAUD, *L'affaire de la main volée*, pp. 150-151.

l'obligation immunitaire pour cet organisme de résister à la fracture causée par l'hérésie ou par le schisme, selon que les membres qui soutiennent de telles déviations sont de bonne ou de mauvaise foi. L'opération nécessaire pour déterminer la nature et la gravité de la faute spirituelle reste assez simple car cette dernière s'évalue à l'examen des comportements visibles et l'on peut éventuellement redresser les contrevenants⁴⁴. Il impose alors aux autorités le devoir de rejeter le membre souillé, de procéder à un « démembrement⁴⁵ ». Il s'agit d'imposer la médecine douloureuse mais simple de l'excommunication qui met en scène, grâce à la science canonique..., une séparation de corps avec l'Église (le consomma-tion du divorce se réalisant « pleinement » dans l'*excommunicati vitandus*).

5. Le système immunitaire de la foi

Sans cette logique chirurgicale de la rectitude, de cet art de la cauté-risation spirituelle, c'est tout le corps mystique de l'Église qui est suscep-tible de pâtir de foyers d'infection. Cette hygiène du corps ecclésial n'est justement pas étrangère à l'auto-compréhension de l'Église en tant que corps du Christ, organisme unitaire dont chacun des membres occupe une fonction, représente éventuellement un organe. La revendication d'inté-grité corporelle, théologique, nous rappelle une forme d'intégrisme, et c'est à travers ce trouble fonctionnel que s'activent des moments paroxys-tiques, d'expulsion, de rejet, toute espèce de délestage de corps désor-mais comprise à la faveur de conjoncture historique comme devenu étranger, exotique, inquiétant⁴⁶. Cette pension à ne plus reconnaître des

44 Il n'en va pas de même dans ce travail de détection, rappelle Karl Rahner, commentant l'encyclique *Mystici Corporis Christi*, à l'égard de « ceux qui intérieurement ont perdu la vraie foi, sans que cette défection intérieure se soit exprimée d'une manière saisissable dans le domaine public et juridique : de tels individus appartiennent-ils encore à l'Église, ou non? ». KARL RAHNER, *Écrits théologiques*. T. II, Bruges, Desclée de Brouwer, 1960, p. 24.

45 Marie-Christine POUCHELLE, *Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen-Âge*, Paris, Flammarion, 1983, p. 203. « Ces conceptions médicales du pouvoir politique permettent à Thomas d'Aquin de justifier la peine de mort. En effet, « comme la médecine dans ses opérations travaille en vue de la santé, qui consiste en un ordre harmonieux établi entre les humeurs, ainsi le chef de l'état en son œuvre travaille en vue de la paix, qui consiste en un ordre harmonieux établi entre les citoyens. Or le médecin coupe à bon droit et utilement le membre gâté si l'infection menace le corps tout entier; de même le chef de l'état en justice et sans péché met à mort les malfaiteurs, de peur que la paix sociale ne soit troublée ».

46 Voir à cet égard, notre article à paraître prochainement : « L'inquisition comme mode d'administration de la vérité institutionnelle », dans Aldina DA SILVA (dir.), *Actes du colloque international : Les Juifs portugais : Exil, Héritage et Perspectives 1496-1996*.

parties de soi, à s'engager dans un processus autophage, marque les limites et les dangers d'une communauté comprise comme un corps social, fut-il même mystique.

On ne saurait dissocier dans ce contexte, la machine inquisitoriale, grande productrice de corps délictueux, de son revers ou sa doublure sublime, qui sécrète, comme par l'inversion du transit bureaucratique, le corps glorieux du saint, l'hagiographie miraculeuse. Comme si aux deux pôles de ces régimes signifiants, se dessinaient, par l'effet de la plus curieuse nécessité institutionnelle, les modèles ou les formes de dépistage sémiologique des pathologies de la foi et leur contraire, recueillis dans les marques de la sainteté. Peut-être d'ailleurs doit-on conclure que la cohabitation institutionnelle de ces processus d'extrême contrainte et de naïve exaltation dévoile une égale lacune, quant à la possibilité de l'exercice d'une certaine probité intellectuelle au sein des groupes humains. Plus exactement, on ne peut s'empêcher de voir dans ce théâtre de la vérité religieuse que les tribunaux qui recueillent avec tant de ferveur des preuves, et donnent des suites violentes à des accusations d'hérésie, procèdent avec la même rigueur de discernement pour reconnaître sous les traits d'une vie exemplaire, la sainteté.

6. Le corps et le cœur placés sous examen

L'incarnation de Dieu dans la personne du Christ produit un supplément, une grâce excédentaire dont l'Église organise la salutaire dispensation. Il n'est pas certain cependant que l'usage de l'expression « corps ecclésial » traduise avec le plus grand bonheur, à travers l'histoire, cette réalité historique. La réfraction des images du Christ dans des actes de pures administrations organisationnelles n'est pas à la hauteur de la passion d'un homme lui-même broyé par l'engrenage des concupiscences et des prévarications de son temps. Toutefois, la question du corps oblige à revisiter les concepts, les représentations fondamentales à travers lesquelles le catholicisme se donne à penser. Cette excursion rapide autour de notions complexes et subtiles comme le Sacré-Cœur ou le Corps mystique rappelle brutalement les lacunes dans la transmission de ce savoir théologique noué au corps du Christ. Autrement dit en observant la stratification de ce savoir, le développement d'une littérature érudite sur ces sujets, l'on ne peut s'empêcher de se questionner, sans nostalgie ou conservatisme, sur la nature de l'enseignement de la théologie offert dans les facultés de théologie actuelles. Aurions-nous remplacé le goût de la théologie pure par les fourvoiements multidisciplinaires, laissé en déshérence notre héritage spirituelle?